

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

IODURE VETOQUINOL

2. Composition qualitative et quantitative

Un ml contient :

Substance(s) active(s) :

Iodure de sodium..... 160,00 mg

Excipient(s) :

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219) 1,00 mg

Parahydroxybenzoate de propyle sodique (E 217) 0,20 mg

Edétate disodique 0,05 mg

Thiosulfate de sodium (E539)..... 5,00 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution injectable.

4.1. Espèces cibles

Bovins et ovins.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins et les ovins :

- Traitement de l'actinobacillose due à *Actinobacillus lignieresii*.

4.3. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à l'un des excipients.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Injecter le produit uniquement par voie intraveineuse stricte à l'aide d'un cathéter.

Injecter le produit lentement en perfusion et suspendre l'injection si des signes tels que larmoiement excessif, dyspnée ou tachypnée se produisent.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Risque d'allergie.

Des réactions d'intolérance peuvent être observées au point d'injection (phlébite).

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'utilisation du médicament sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie intraveineuse lente.

80 mg d'iodure de sodium par kg de poids vif correspondant à 50 ml de solution pour 100 kg de poids vif par voie intraveineuse stricte.

Répéter l'injection une semaine plus tard si nécessaire.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Un surdosage peut entraîner une intoxication se manifestant par un collapsus cardiovasculaire, des troubles gastro-intestinaux, des lésions rénales, une hyperthyroïdie.

4.11. Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : médicament systémique à base d'iode.

Code ATC-vet : QH03CA.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Suite à l'inflammation engendrée par les germes du genre Actinobacillus, l'iodure de sodium est capté par les polynucléaires. Il se produit alors une action microbicide par iodation des protéines cytoplasmiques des micro-organismes.

L'iodure de sodium présente un pouvoir anti-inflammatoire, de type non cortisonique qui s'opposera à la réaction tissulaire fibreuse provoquée par les germes.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Après injection intraveineuse, l'iodure de sodium pénètre dans les cellules sanguines et l'équilibre entre le taux cellulaire et le taux plasmatique se fait très rapidement. Dans le plasma, l'iodure de sodium est présent sous forme libre et sous forme liée

aux protéines. Il diffuse dans les espaces extracellulaires et se concentre principalement dans la thyroïde, mais également dans l'estomac, les glandes salivaires, le tractus génital et le placenta. Il est majoritairement éliminé par voie urinaire.

6.1. Liste des excipients

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219)
Parahydroxybenzoate de propyle sodique (E217)
Edétate disodique
Thiosulfate de sodium (E539)
Hydroxyde de sodium
Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 1 an.
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver à l'abri de la lumière.
A conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VETOQUINOL
MAGNY VERNOIS
70200 LURE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9030334 2/1992

Flacon de 250 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

19/06/1992 - 25/05/2012

10. Date de mise à jour du texte

28/03/2013.